

Entreprises

Publié le 19/11/2022

Je crée

Nous vous guidons pas à pas dans les étapes de création de votre entreprise, du stade de l'idée au lancement de l'entreprise.

Vous êtes au stade de l'idée

Êtes-vous fait pour créer et gérer une entreprise ?

Votre idée de business peut-elle réussir ?

Faire une étude de marché

Construire votre business plan

Vous préparez la création

Tester votre activité avant de vous lancer (incubateur, couveuse, portage salarial, coopérative, pépinière...)

Déterminer la nature de l'activité de votre entreprise

Vérifier si l'activité que vous envisagez est réglementée

Choisir la forme juridique de votre entreprise

Être accompagné dans la création de votre entreprise

Trouver des financements

Domicilier votre entreprise individuelle et votre activité

Domicilier votre société et votre activité

Choisir et protéger la dénomination de votre entreprise individuelle

Choisir et protéger la dénomination de votre société

Protéger votre idée et votre produit

Constituer et déposer le capital social si vous créez une société

Rédiger et enregistrer les statuts si vous créez une société

Nommer le dirigeant si vous créez une société

Publier dans un journal d'annonces légales si vous créez une société

Effectuer les démarches si vous exercez une activité réglementée

Choisir la date de clôture d'un exercice comptable

Déclaration des bénéficiaires effectifs de la société

Ouvrir un compte bancaire professionnel au nom de la société

Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle de l'entreprise individuelle

Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle de la micro-entreprise

Vous lancez votre entreprise

Immatriculer votre société

Immatriculer votre entreprise individuelle

Immatriculer votre micro-entreprise

Assurer votre société

Assurer votre entreprise individuelle

Assurer votre micro-entreprise

Vous faire connaître à la Poste et souscrire des abonnements internet, téléphonie, électricité

Mettre en place les registres obligatoires de votre micro-entreprise

Mettre en place les registres obligatoires de votre entreprise individuelle

Mettre en place les registres obligatoires de votre société

**Questions -
Réponses**

- Comment devenir micro-entrepreneur ?
- Comment créer une société ?
- Quel est le coût des formalités de création d'une entreprise individuelle (EI) ?
- Quel est le coût des formalités de création d'une société ?
- Quels sont les numéros d'identification d'une entreprise ?
- Comment obtenir un extrait K ou Kbis ?
- Comment obtenir un numéro Siren ou un Siret ?
- Comment tester son activité dans une pépinière d'entreprises ?
- Comment tester son activité dans une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) ?
- Comment tester son activité dans une couveuse d'entreprises ?
- Comment tester son projet ou son activité dans un incubateur d'entreprises ?
- Création, modification ou cessation d'activité : à qui faut-il s'adresser ?
- Comment publier une annonce légale ?
- Conjoint du chef d'entreprise : quels sont les différents statuts ?
- Comment cumuler les statuts de salarié et de micro-entrepreneur ?
- Comment cumuler les statuts de retraité et de micro-entrepreneur ?
- Comment cumuler les statuts d'agent public et de micro-entrepreneur ?
- Comment cumuler les statuts d'étudiant et de micro-entrepreneur ?
- Comment cumuler les statuts de demandeur d'emploi et de micro-entrepreneur ?
- Un micro-entrepreneur doit-il être obligatoirement assuré ?
- Micro-entrepreneur : peut-on cumuler plusieurs activités indépendantes ?
- Comment un artisan doit-il faire sa déclaration d'activité ?
- Un étranger peut-il créer une entreprise en France ?
- Un ressortissant européen peut-il créer une société en France ?
- Comment un étranger peut-il diriger une société en France ?
- À partir de quel âge peut-on créer une entreprise ?
- Qui peut devenir commerçant ?
- Un mineur peut-il être associé d'une société ?
- Professions libérales : quel statut juridique et comment déclarer l'activité ?
- Praticiens et auxiliaires médicaux (PAM) : déclaration d'activité et régime social
- Société coopérative de production (Scop) : quelles règles de fonctionnement ?
- Quelles sont les règles de la location-gérance d'un fonds de commerce ?
- Nom commercial, marque, logo, enseigne, nom de domaine : quelles différences ?
- Comment créer ou modifier une entité ne relevant pas des formalités d'entreprises ?
- Qu'est-ce que le statut national étudiant-entrepreneur (SNEE) ?

Toutes les questions réponses

**Et
aussi...**

- Séparation des patrimoines professionnel et personnel de l'entrepreneur individuel
- Portage salarial

Comment faire pour...

Ouvrir un restaurant

Ouvrir un commerce

Devenir chauffeur de taxi

Devenir chauffeur de VTC

Ouvrir et gérer une auto-école

Créer une entreprise de transporteur routier de marchandises

Ouvrir un bureau de tabac

Devenir vendeur à domicile indépendant (VDI)

**Services en
ligne**

- Guichet des formalités des entreprises
Téléservice
- Simulateur de revenus d'un professionnel libéral
Simulateur
- Indépendant, assimilé salarié ou micro-entrepreneur : quel régime choisir ?
Simulateur



VILLE DE
Châtillon

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : 01 42 31 81 81